

Le Service de Soins de Support

Pour vous aider à surmonter les difficultés liées à votre hospitalisation et votre traitement, vous pouvez bénéficier d'un soutien de services médicaux ou paramédicaux du Centre :

Lutte contre la douleur
Aide psychologique
Kinésithérapie
Consultations de tabacologie
Service social
Service diététique
Sophrologie - relaxation
Socio-esthétique

Les infirmières sont également à votre écoute pour répondre à vos questions.

Le médecin traitant

Votre médecin traitant et votre médecin spécialiste gardent un rôle important tout au long de la période de maladie. Ils sont tenus au courant des examens, résultats d'analyses, traitements ou interventions, par le biais de comptes-rendus qui leur sont adressés.

N'hésitez pas à les consulter si besoin.

L'équipe médicale et soignante reste à votre entière disposition pour répondre à vos questions

CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur)

SERVICE DE SOINS DE SUPPORT : 02 32 08 29 18



CENTRE HENRI-BECQUEREL

Centre Régional de Lutte Contre le Cancer de Haute-Normandie
Rue d'Amiens - 76038 Rouen Cedex 1

Tél. 02 32 08 22 22 • Fax 02 32 08 22 70

www.centre-henri-becquerel.fr

*Établissement privé à but non lucratif participant au service public hospitalier
Membre de la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer*

INFORMATION DU PATIENT

La morphine : entre mythe et réalité





La morphine est une substance extraite du pavot. Elle était déjà utilisée dans l'antiquité voici 2500 ans pour ses puissantes vertus analgésiques.

La morphine et ses "cousins" (substances similaires produites à partir de l'opium) sont appelés opiacés.

La morphine se présente sous forme de comprimés, gélules, patch, sirop, sucette ou en instillation nasale à venir.

Elle peut aussi être administrée en perfusion avec une pompe à morphine.

Vos questions vis-à-vis de la morphine : vrai ou faux ?

"Si je prends de la morphine, je vais devenir drogué"

FAUX : Utilisée pour combattre la douleur, il n'y a pas d'effet d'accoutumance. Les doses sont toujours adaptées en fonction de vos douleurs. Si celles-ci disparaissent, le médicament peut être arrêté sans aucun problème.

"Si je prends de la morphine, je vais être somnolent, abruti et apathique"

FAUX : Les présentations modernes de la morphine sont administrées à des doses adaptées qui limitent les risques de trouble de la conscience et de la vigilance. L'objectif du traitement est de soulager la douleur en vous laissant alerte et éveillé.

"Si le médecin me prescrit de la morphine, c'est que la fin est proche"

FAUX : Actuellement, la morphine est fréquemment utilisée dans des pathologies non cancéreuses comme la traumatologie, la rhumatologie. Le but est de pouvoir réduire l'intensité et la fréquence de vos douleurs. Un traitement bien conduit est source d'amélioration de la qualité de vie.

"La morphine constipe"

VRAI : La prise de laxatifs doit être systématique avec la prise de morphiniques. Pensez aussi aux laxatifs naturels comme les eaux minérales riches en magnésium, aux pruneaux, aux fibres, à l'hydratation et au maintien d'une activité physique.

"Lorsque l'efficacité de la morphine diminuera, j'aurai besoin de quantités plus importantes pour combattre la douleur".

VRAI : Au fil du temps, les doses peuvent être augmentées et il n'y a pas de dose maximum. Ces doses peuvent aussi être réduites. La fréquence des prises est déterminée en fonction de chaque patient et seul le médecin peut modifier le traitement en cours.

Libération prolongée (LP) / Libération immédiate (LI) : quelle est la différence ?

Pour pouvoir déterminer la bonne dose avec vous, le médecin vous a prescrit 2 types de molécules qui ont, chacune, leurs effets attendus :

- Libération prolongée : prévue pour le fond douloureux. La prise doit être prise à horaires fixes dans un intervalle de 12 heures. Ex : si la prise du matin est à 8 heures, celle du soir sera à 20 heures.
- Libération immédiate : prévue pour les éventuels pics douloureux. Le médicament agit dans un délai d'une 1/2 h - 3/4 h, s'il est pris par voie orale. Il a comme nom "interdose". Il est à prendre **en cas de douleurs persistantes**. Il est en général réparti toutes les 4 heures sur la journée.

Les traitements antidouleur existants sont maintenant bien connus, bien utilisés, avec des éventuels effets secondaires inhérents à tout médicament, alors pourquoi vous en priver ?

Le soulagement de votre douleur fait partie intégrante de votre prise en charge.

N'hésitez pas à en parler avec votre médecin traitant ou votre oncologue et vos infirmières.

